

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2012

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 10 septembre 2012, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Johanne Béliveau
Huguette Drouin
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose. Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, était également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12-09-141

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté à varia :

a) Demande au MTQ de sécuriser la courbe sur la route 364.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents -

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2012

12-09-142

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 13 août 2012.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2012.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents -

5.1 DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ ET PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NO 202-2003 TEL QU'AMENDÉ

12-09-143

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Johanne Béliveau et résolu d'adopter le rapport des dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière et le secrétaire-trésorier adjoint en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, durant le mois d'août 2012, pour la somme de 1,350.22 \$ et par l'inspecteur en voirie en vertu du règlement no 202-2003 tel qu'amendé, pour la somme de 747.34 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents -

6. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

12-09-144

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant de 35,792.26 \$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 2800 à 2817 :

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
2795	BELL MOBILITÉ	154.26	FRAIS CELLULAIRES
2796	BELL CANADA	132.08	FRAIS TÉLÉCOPIEUR
2797	HYDRO-QUÉBEC	222.37	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
2798	HYDRO-QUÉBEC	311.68	ÉLECTRICITÉ BUREAU: 155.92 ÉLECTRICITÉ CASERNE/BIBLIO: 155.76
2799	BELL MOBILITÉ	15.51	SERVICE TÉLÉAVERTISSEURS
2800	SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	1 194.00	REMISE RÉGIME DE RETRAITE
2801	HYDRO-QUÉBEC	482.45	ÉCLAIRAGE DES RUES
2802	ÉLECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	355.12	ESSENCE
2803	CRSBP DES LAURENTIDES	22.22	LIVRE ABÎMÉ
2804	ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ LUMITECH	141.42	CHANGER BALLAST AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
2805	ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QC	195.00	INSCRIPTION AU COLLOQUE DE L'ADMQ
2806	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION YVES AUDET	146.39	ASPHALTE FROIDE
2807	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC	653.10	MATÉRIAUX POUR ENSEIGNES, PEINTURE
2808	GROUPE YVES GAGNON	104.61	PEINTURE ENSEIGNES ET HALTE ROUTIÈRE
2809	VILLE DE MONT-TREMBLANT	109.70	REPLISSAGE APPAREILS RESPIRATOIRES
2810	QUÉBEC MUNICIPAL	172.46	AVIS APPEL DE CANDIDATURES INSPECTEUR
2811	POISSANT EXCAVATION INC.	3 290.58	EMPIERREMENT FOSSÉ CH. LAROSE ET ASPHALTE RECYCLÉE CH. LAC-DES-PINS SUD
2812	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	747.34	NIVELAGE SECTEUR VERDURE ET LAC-BEAVEN
2813	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	229.95	NIVELAGE CH. LAROSE (PRÉPARATION PAVAGE)
2814	PIERRE-YVES GUAY, URBANISTE-CONSEIL	5 000.00	HONORAIRES
2816	PLOMBERIE BRÉBEUF	379.42	TUYAU POUR BORNE SÈCHE
2817	LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	6 770.03	INTÉRÊTS SUR PRÊT - CENTRE COMMUNAUTAIRE
	SOUS TOTAL	20 829.69	
	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	2 051.47	RETENUES DE SALAIRES (PAR ACCÈSD)
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 482.62	RETENUES DE SALAIRES (PAR ACCÈSD)
	SALAIRES VERSÉS	8 428.48	DÉPÔTS DIRECTS
	TOTAL	35 792.26	

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents -

7. **ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'AOÛT 2012**

12-09-145

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois d'août 2012.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents -

8. **COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Richard Pépin, conseiller responsable de la revitalisation du village et de la sécurité publique, informe que le camion citerne a été sélectionné et qu'il sera partagé entre les quatre municipalités.

Danielle Woolley, conseillère responsable des communications, des loisirs et des aînés, demande à ce qu'on lui envoie les sujets pertinents à incorporer dans la prochaine édition du journal local, dont la tombée est prévue dans la semaine du 8 octobre prochain.

Huguette Drouin, conseillère responsable de la bibliothèque, remercie et félicite l'implantation, dans le secteur du Lac-des-seize-Iles, des nouvelles affiches qui annoncent la municipalité de Montcalm.

Richard Tees, conseiller responsable de l'environnement, dresse un bilan positif par le fait que plusieurs propriétaires procèdent à la réfection de leurs installations septiques suite à nos multiples interventions.

Steven Larose, maire, rapporte le succès du tournoi de golf de la MRC des Laurentides par la collecte de 13 000\$ qui sera remise à l'Action bénévole des Laurentides.

De plus, il souligne le franc succès de la collecte de sang ayant eu lieu le 14 août dernier avec un total de 88 donateurs par rapport à un objectif de 90. L'édition 2013 aura lieu à Montcalm.

Sur un autre ordre d'idées, il annonce que le CLD des Laurentides rencontrera sous peu le conseil municipal à l'égard du projet de revitalisation du village. Le but de la rencontre est de discuter d'un plan de développement économique pour notre municipalité.

Il confirme également que la demande du plan de mise en valeur des terres publiques dans un concept de forêt de proximité a été déposée le 30 août dernier.

Il annonce également que le souper «spaghetti» annuel, organisé par les pompiers, aura lieu le 13 octobre prochain.

Il conclut en annonçant que la municipalité vient de lancer officiellement son nouveau site internet. Il rappelle également que toutes les nouvelles se retrouvent sur Facebook.

9. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 286-2012 EN CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT 267-2012 DE LA MRC DES LAURENTIDES MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ RELATIF AUX NORMES SUR LA PROTECTION DES ZONES À RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

AVIS DE MOTION est donné par Madame la conseillère Johanne Béliveau qu'à une séance subséquente de conseil sera présenté le règlement no 286-2012 ayant pour objet de modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 192-2002, le règlement de zonage numéro 193-2002 et le règlement de lotissement numéro 194-2002, concernant les normes sur la protection des zones à risque de mouvement de terrain, en concordance avec le règlement 267-2012 de la MRC des Laurentides modifiant le schéma d'aménagement révisé de ladite MRC.

10. CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES – APPUI AU CAMPUS D'HUBERDEAU

12-09-146

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a récemment annoncé la fermeture du Centre jeunesse des Laurentides – Campus d'Huberdeau en mars 2014;

ATTENDU QUE près de 40 employés du centre habitent la municipalité d'Huberdeau et que 80 employés habitent le territoire de la MRC des Laurentides, sur un total de 120 employés;

ATTENDU QU'un pourcentage considérable de la clientèle du Centre provient du territoire de la MRC des Laurentides;

ATTENDU QU'il est nettement préférable de prioriser un centre en région, éloigné du milieu urbain pour ce type d'organisation;

ATTENDU les répercussions économiques et sociales d'une telle décision pour la région des Laurentides;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de la municipalité de Montcalm se positionne contre la décision du gouvernement quant à la fermeture du Centre jeunesse des Laurentides – Campus d'Huberdeau, prévue en mars 2014;

QUE le conseil municipal appuie la municipalité d'Huberdeau dans ses démarches contre la décision du gouvernement;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre de la Santé et des Services sociaux, aux vingt municipalités constituantes de la MRC des Laurentides ainsi qu'à notre député pour appui.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents –

11. **VOIRIE** - Aucun sujet

12. **CORRESPONDANCE**

Une liste de la correspondance du mois d'août a été remise aux membres du conseil.

13. **VARIA**

a) **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EU ÉGARD À LA SÉCURITÉ D'UNE COURBE DANGEREUSE SUR LA ROUTE 364**

12-09-147

ATTENDU QUE plusieurs accidents surviennent encore sur la route 364, particulièrement à la grande courbe localisée à 1.2 km de l'intersection de la route 327;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît que le ministère des Transports du Québec s'affaire depuis un certain temps sur la sécurité de la route 364 et que plusieurs améliorations ont eu lieu;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire neutraliser complètement les risques d'accidents sur cette courbe;

ATTENDU QU'il existe incontestablement des solutions afin de minimiser encore plus les risques d'accidents reliés à ladite courbe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports du Québec d'envisager des dispositions supplémentaires afin de neutraliser les risques d'accidents et améliorer la sécurité routière entourant la courbe dangereuse de la route 364 localisée à 1.2 km de l'intersection de la route 327.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents –

21. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

22. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

12-09-148

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents -

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier adjoint

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.